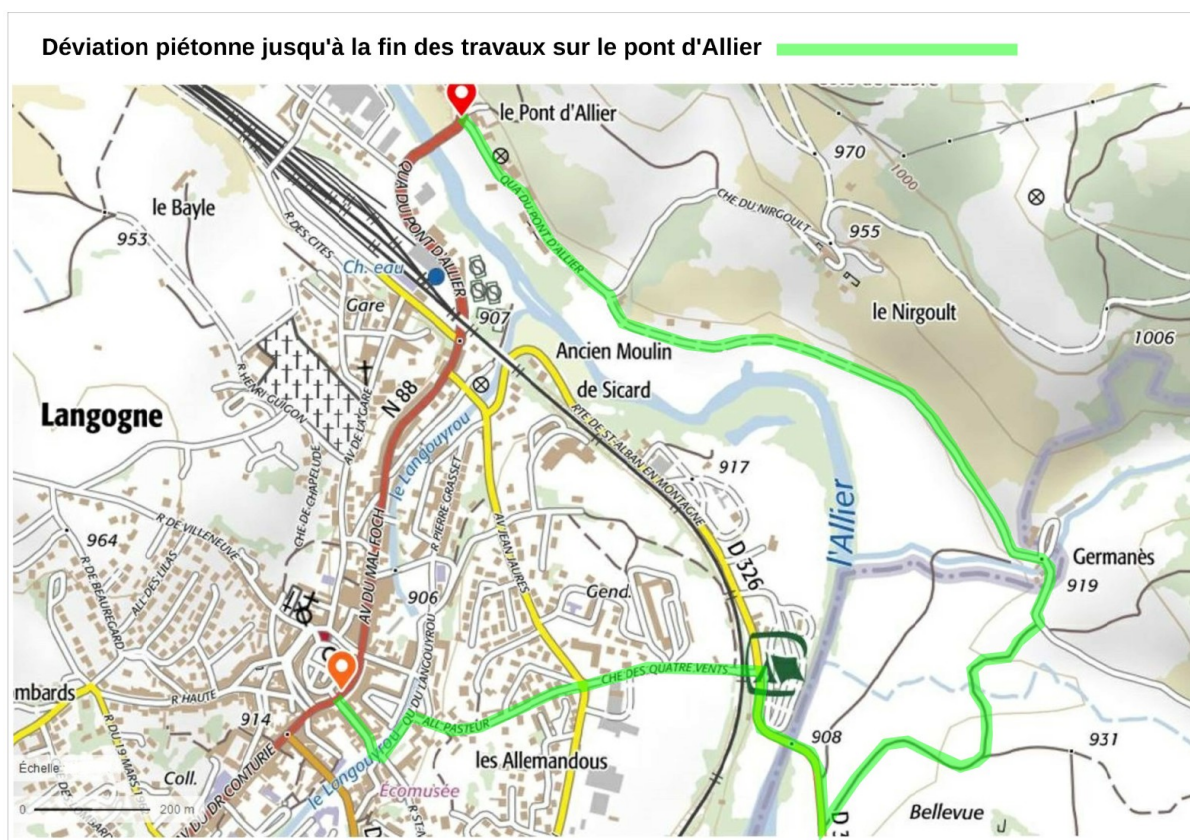


## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### RN 88 Travaux Pont d'Allier commune de Langogne Mise en place d'une déviation piétonne

Dans le cadre des travaux d'élargissement du pont d'Allier à Langogne, la passerelle mise en place par la DIR Massif Central pour permettre le passage des piétons sera démontée à compter du 14 octobre 2019 en raison des risques de crues.

A compter de cette date et jusqu'à la mise en service du nouveau trottoir sur le pont prévue le 15 novembre 2019, il sera mis en place une déviation piétonne par Germanès, telle que figurant sur le plan ci-dessous :



**La Direction Interdépartementale des Routes Massif Central remercie les usagers de leur compréhension et les prie de bien vouloir respecter la signalisation mise en place.**

